



Entente Athlétique Villefranche
Stade Lemouton - 43, rue Mirabeau
69400 Villefranche - Tél/Fax : 04-74-62-94-14



Athlétisme Calade Val de Saône
Athle.acvs@free.fr
<http://athleacvs.free.fr>



Val de Saône Athlétisme
Parc des sports - rte de Lyon
69250 Neuville



Réunion de bureau du Mercredi 7 juillet 2010 à 18h30 à Villefranche

Présents : P Lavieille, G. Colin, E. Giraud, J.C. Carrier, JC Passavy, C. Lavieille

Excusés : M. Petit, J.L. Ponthus, M. Perrin, P. Vouagner, G et M Frache

1. Bilan France 10000m et inter ½ fond

Bon déroulement global.

Remerciements envoyés aux sponsors, élus, bénévoles...

Courrier pour recherche jury inutile, prévoir mail pour prochaine édition.

Canalisation des athlètes à l'arrivée à revoir.

Assez bonne participation à l'interrégion (réservé aux jeunes en tant que pré France) mais seulement 5 participants de l'ACVS, peu de spectateurs pour le 10000m.

A noter possible disparition des régionaux et interrégionaux la saison prochaine, remplacement par meetings par spécialité ?

Bilan financier a priori positif (subvention de 1000€ du conseil général en plus des 1300€ de la CAVIL et volet dépenses inférieur aux prévisions).

A voir en 2011 si candidature renouvelée pour ce type d'organisation.

Côté perf ACVS Sarina Ouchaouchi, vice-championne sur 1500m JF.

2. Triathlon de Belleville EA PO

Très mauvaise météo, faible participation mais satisfaction des jeunes athlètes présents.

3. Bilan sportif (Détails sur site Internet)

Championnats de France des jeunes	2 qualifiées, Estelle Perossier (400m) et Coralie Ducroux (long) Alizée Valette (à 0"16) sur 100m haies cadettes et le relais 4x100m cadets (à seulement 0"10) n'ont pas été retenus.
Championnats de France National	Estelle Perossier 20 ^{ème} sur 400m
France de montagne	Renaud 22 ^{ème} , Nicolas 87 ^{ème} , Guillaume 91 ^{ème} , Quentin 120 ^{ème} 11 ^{ème} par équipe
Interrégional à Bonneville (hors ½ fond)	Faible participation, 2 podiums : Nicolas Julliard javelot cadet et Coralie en long Le 4x100 cadets rate de peu la qualification suite à blessure de Gaby Ballandin
Régionaux BE MI	Un titre : Ornella Mura sur 50m BEF, 1 podium Corentin Metrat sur 50m MIH (fracture bras sur 200mh)

4. Les trois monts

Site Internet à jour

5. Survêtements et maillots

Décision est prise de conserver Erima proposé par Endurance Shop (ES) pour continuité avec modèle existant.

Prix 40,77€(jeunes) et 60 €(adultes) + 3,06 €TTC pour flockage.

Prix de vente ACVS 45 et 65 €

Maillots commandés chez JSD, 174 (EAV 109 – VSA 65). Livraison fin Juillet.

Décision de s'adresser également à ES pour les bloomers (20[€]) et brassières (27€ logo compris), modèle ASICS.

Ces articles seront proposés aux athlètes et achetés sur commande.

6. Projet charte sportive et adhésion nouvelle saison

Projet de charte proposé par JCP, amendé en séance voir document en annexe.

Bulletin d'inscription validé en séance, voir document en annexe. Opération coupons sport supprimée par Jeunesse & Sport.

7. Infos comité directeur du CAR

Journée du CEFAR réussie, elle sera renouvelée saison prochaine.

Peu de monde à la remise des trophées, JCP a récupéré les médailles du club.

Réunion CDCHS le 15/9 à Brignais.

Réunion commission des jeunes le 30/8.

Démission de Jean Forest (raisons personnelles) !

8. Participation de l'ACVS aux Championnats de France de Relais et Coupe de France des spécialités

Appel à jury pour coupe de France les 16 et 17/10 à Parilly. Côté ACVS : Clo, Gilles, Jean-Claude, Guy et Mireille ?

A noter, pour leur prorogation les officiels doivent obligatoirement participer à des réunions d'information en plus de la participation aux épreuves en tant que jury.

9. Projet de piste à Neuville

L'article prévu dans Le Progrès présentant la position du VSA sur ce dossier n'est pas paru ! (« censuré par les élus » ?)

Après plusieurs relances le proviseur du lycée privé de Bellegarde ne s'est pas prononcé sur la possibilité de mutualiser son terrain d'athlétisme avec d'autres établissements en cas de réfection de la piste en synthétique.

A suivre.

10. Divers

- Problème de l'absentéisme aux réunions ACVS soulevé par Gilles. Les décisions du club sont prises dans cette instance, il est important que les membres du CD soient présents

- Forums à Neuville le 4/9 et Villefranche le 11/9. Qui participe à Trévoux ?

- Opération coach athlé renouvelé pour saison prochaine.

- AG (3 ou 7/12) à Villefranche : pas de salle dispo à Genay. Gilles cherche une salle.

- Réunion des associations avec mairie de Villefranche, baisse de 5% des subventions.

PROCHAINE REUNION LE LUNDI 30 AOUT A 19h à NEUVILLE



Entente Athlétique Villefranche
Stade Lemouton - 43, rue Mirabeau
69400 Villefranche - Tél/Fax : 04-74-62-94-14



Athlétisme Calade Val de Saône
Athle.acvs@free.fr
<http://athleacvs.free.fr>



Val de Saône Athlétisme
Parc des sports - rte de Lyon
69250 Neuville

CHARTE SPORTIVE

Vous venez de prendre ou de renouveler votre licence d'athlétisme dans l'une des sections de l'ACVS (Athlétisme Calade Val de Saône). Nous vous en remercions. Soyez assuré que l'ensemble de l'encadrement technique, mais aussi administratif, sera mobilisé, tout au long de l'année, pour que vous puissiez vous épanouir et progresser dans la pratique du sport que vous avez choisi.

Cette adhésion impose de votre part une participation active à la vie collective de l'association et notamment une assiduité aux entraînements hebdomadaires et une participation minimale annuelle à 3 compétitions.

D'autre part, nous vous demanderons, en cas de qualification, de vous engager obligatoirement à participer aux 2 tours d'interclubs qui se déroulent en mai et qui sont le reflet de notre vitalité.

Il vous sera également demandé de prendre part à l'organisation d'au minimum une manifestation organisée par le club (course sur route, meeting, ...).

Enfin nous vous informons que la participation au stage décentralisé de printemps sera strictement réservée aux athlètes motivés par la compétition.

Vos entraîneurs seront les seuls juges de votre comportement et du respect individuel de ces règles.

En récompense du respect de ces règles élémentaires de vie collective, une ristourne de 30 € vous sera accordée lors du renouvellement de votre adhésion, la saison prochaine.

Le comité directeur de l'ACVS.